Image not found or type unknown

Paiement maison pb financier

Par **ElodieNC**, le **29/11/2018** à **13:29**

Bonjour à tous,

Me retrouvant sacrement dans la panade, je m'adresse à vous pour vous poser plusieurs questions.

Je suis en compromis de vente et j'ai un gros problème financier. Je dois signer l'acte définitif et remettre la somme dans une semaine et disons que je suis un peu paniquée. Puis-je demander un délai au notaire ainsi qu'au vendeur pour tenter de trouver le reste de l'argent nécessaire? Une mensualisation des frais notariés est-elle possible?

J'ai 19 ans et suis dans une situation familiale qui ne me permet pas de demander à un tiers de l'aide.

Je remercie fortement les personnes qui auront l'amabilité de me conseiller.
En vous souhaitant une bonne journée

Par **fabrice58**, le **29/11/2018** à **14:59**

Bonjour,

demander, on peut toujours, personne ne peut savoir ici si le vendeur acceptera ni si le notaire acceptera de vous faire crédit pour le paiement de ses honoraires.

De toute façon, y a t il une condition suspensive comme celle d'obtenir un crédit ?

cdt

Par **ElodieNC**, le **29/11/2018** à **15:06**

Je devais régler le tout grâce à mon apport personnel je n'ai pas de condition pour l'obtention d'un crédit.

Merci pour votre réponse

Par **youris**, le **29/11/2018** à **17:35**

Bonsoir,
doit-on comprendre que vous avez signé un compromis de vente pour l'achat d'un bien immobilier sans condition d'obtention d'un crédit, ce qui signifie que vous aviez un apport suffisant pour acquérir ce bien ?
la première question, qui vient à l'esprit en lisant votre message, c'est pourquoi votre apport n'est plus suffisant pour acquérir ce bien ?
On peut toujours tout demandé, obtenir satisfaction c'est autre chose.
ce qui est certain, ce que votre acquéreur et votre notaire ne sont pas obligés de répondre favorablement à vos requêtes.
salutations

Par **ElodieNC**, le **29/11/2018** à **17:46**

Exactement, l'apport était suffisant sauf que mon compagnon et moi avons été escroqué et avons perdu de l'argent durant cette affaire, ce qui a également reculé notre déménagement et nous a entrainé a payer des loyers en plus.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés